

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Mutuelles de France solidaires des réfugiés d'Ukraine et d'ailleurs

La Fédération des mutuelles de France appelle à un accueil digne des réfugiés ukrainiens et rappelle qu'un·e réfugié·e est un·e réfugié·e, que la personne vienne d'Ukraine, de Syrie, d'Afghanistan ou d'ailleurs.

Depuis 30 ans, l'Europe se croyait à l'abri de la guerre. Depuis le 24 février, l'abri s'est fissuré et la guerre voulue par V. Poutine est aux marches de l'Europe. A 2 000 kilomètres de Paris, la violence s'abat sur les populations civiles ukrainiennes autant que sur des objectifs militaires.

Des millions d'ukrainiens quittent ou vont quitter les zones de combat pour tenter de sauver leurs vies. Il faut et il faudra relever le défi d'un accueil qui préserve la dignité des personnes. **Pour les Mutuelles de France, ce défi rappelle la nécessité absolue de respecter, en tous temps et en tous lieux, le droit d'asile attaché à chaque enfant, chaque femme, chaque homme sur cette terre.** Il n'y a pas des réfugiés plus légitimes que d'autres. Tous aspirent à la paix.

La réorientation de la politique française en matière d'accueil, marquée par les récentes déclarations du gouvernement français à l'égard des Ukrainiens, devra se poursuivre et s'élargir. **Les politiques publiques afférentes, jusqu'à aujourd'hui loin d'un accueil digne et bienveillant de tous les réfugiés, doivent être adaptées en conséquence et au plus vite.**

Pour leur part, comme dans le passé, les groupements adhérents de la Fédération des mutuelles de France prendront part, avec leurs partenaires associatifs, à l'effort de solidarité qui doit être celui de la société française. La santé est un droit aussi pour une personne réfugiée, qu'elle vienne d'Ukraine, de Syrie, d'Afghanistan ou d'ailleurs.

À Montreuil, le 3 mars 2022

Contact Presse :

Denis QUINQUETON - denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr

Ian LE DENEMAT - ian.ledenemat@mutuelles-de-france.fr

À propos de la Fédération des mutuelles de France | La FMF, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe plus de 60 groupements mutualistes, dont 40 mutuelles complémentaires-santé et 20 unions ou mutuelles gérant plus de 280 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 2 millions de personnes. Née en 1986 et héritière de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, la FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.